



DP accordé, mais pas respecté

Par Kumiko

Bonjour

Nous avons une toiture dont les tuiles se delitent

Nous avons fait une déclaration de travaux accordée, pour le remplacement a l identique, tuiles Romanes rouge

La période covid, aucun travaux , et maintenant, pas possible d obtenir des tuiles romane canal rouge, commande faite par entreprise

L entreprise qui nous fait les travaux a fait la commande depuis octobre et toujours pas de tuiles

Notre toiture ne s arrange pas depuis trois ans et des morceaux de tuiles tombent

L entreprise a un lot de tuiles romane canal en rouge dégradé atlantique

Cela ne correspond pas a la déclaration de travaux, mais notre toiture est a bout de souffle

L architecte des bâtiments de France, n a rien prescrit au niveau des couleurs des tuiles nous zone en zappu a notre étonnement

DP accordé en tuiles rouge

Que risque t on si les tuiles ne sont pas exactement de la couleur du DP

Sachant, qu'il y a une pénurie de tuiles et j ai vérifié sur plusieurs vendeurs, Leroy Merlin sont a moins 3000 tuiles comme les nôtres, et aucune visibilité même pour septembre

Dbma, ne vend plus qu aux sociétés dans ma région

Et la troisième autrienne n avait que 178 tuiles.... pas assez pour une toiture entière

Merci pour vos conseils, avis juridique, cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut renouveler la demande avec les caractéristiques réelles. Sinon vous risquez une amende + obligation de refaire à nouveau en conformité.

Par Kumiko

Merci pour votre réponse

Cordialement

Par Kumiko

Ce nouveau DP, risque t il d être refusé

La c est une pénurie de couleurs de tuiles, pas un caprice

Sur une toiture a bout de souffle

Merci pour votre avis

Par yapasdequoi

pénurie ou caprice, la loi est la même pour tous...

Par Al Bundy

Bonjour,

Domage car la première DP était totalement superfétatoire, tandis que les nouvelles tuiles que vous comptez poser nécessitent bien, elles, une DP.

Par Kumiko

J ai bien lu votre réponse

Je sais bien que la loi est pour tout le monde

Cependant, je n ai pas choisi les pénuries qui existent

Et ma toiture , elle après deux ans de covid non prévisible et pénurie, n attend plus

Au bout de trois ans forcément, cela ne s arrange pas, la pluie est la, et les fuites sont à gérer maintenant et pas dans trois mois

Bonne réception cordialement

Par yapasdequoi

Vous pouvez bâcher le temps de déposer la DP. ET si vous avez un couvreur dispo sous 3 mois, méfiez-vous... ce n'est pas normal...

Par Kumiko

Merci

Bien cordialement